SNTPCT
10 rue de Trétaigne
75018 PARIS
Adhérent à EURO-MEI – Bruxelles

Syndicat National des Techniciens et Travailleurs de la Production Cinématographique et de Télévision
Tél. 01 42 55 82 66
Courrier électronique : contact@sntpct.fr **Site : www.sntpct.fr**
Syndicat professionnel fondé en 1937 – déclaré sous le N° 7564 –
représentatif au niveau professionnel et national conformément à l'Art. L 2121-1 et s. du C.T.

Pour information :

MANIFESTATIONS EN FRANCE
à l'APPEL DES ORGANISATIONS LYCÉENNES
MARDI 6 OCTOBRE 2026

Ces derniers jours, les lycéennes et lycéens, rejoint·es par les étudiants et étudiantes, se mobilisent partout en France, avec une grande détermination, afin que soit mis un terme à la politique de régression conduite par le gouvernement en matière d'éducation, en faisant valoir :

- leur refus de l'austérité et des coupes qui affectent les budgets de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- la nécessaire répartition égalitaire des moyens alloués qui ne doit pas favoriser les établissements en centre-ville en délaissant ceux des banlieues ou le privé au dépens du public ;
- la fin des classes surchargées ;
- un meilleur traitement des remplacements des professeur·es ;
- un emploi du temps mieux adapté et du matériel pour étudier,
- un meilleur entretien des locaux et leur adaptation aux écarts de température ;
- l'embauche en nombre de personnel dédié à la santé et à l'accompagnement des élèves handicapés ;
- la fin de « Parcoursup". ,

Le gouvernement a choisi de répondre par la répression, usant de méthodes particulièrement brutales :

- On décompte d'ores et déjà 5 300 arrestations, des centaines de blessé·es et trois enfants mutilés.

De telles violences apparaissent d'autant plus inadmissibles et condamnables qu'elles prennent pour cible des adolescent·es.

Le SNTPCT condamne cet usage de la force et ce refus du dialogue qui remettent gravement en cause les principes de liberté d'expression et de son libre exercice,

Il s'associe à l'ensemble des demandes et aspirations légitimes, à l'élan que les manifestants portent dans leur volonté d'obtenir la garantie de conditions d'étude dignes de notre pays.

Il exhorte le Gouvernement à ouvrir le dialogue et la négociation, ainsi qu'à réorienter radicalement sa politique économique de régression sociale qui ne conduit qu'à l'impasse et à la déflation généralisée.

Rappelons pour ce qui concerne nos domaines d'activité :

Les branches de l'animation, et celles de la production de films en vues réelles traversent actuellement une crise de l'emploi qui perdure.

Tandis que l'on constate que les écoles ne cessent de pulluler, promettant l'El Dorado aux étudiants et étudiantes, le tout sur fond d'un quasi monopole du secteur privé.

Dans l'animation tout particulièrement, et pour certaines branches de métiers, le manque de cursus publics instituant un niveau de formation adapté, et d'un réel contrôle de la quantité et de la qualité des diplômes délivrés par l'ensemble de ces établissements, ne permettent pas aux jeunes diplômés d'envisager une insertion professionnelle sereine dans nos branches d'activité.

Nous demandons :

- La création de diplômes nationaux d'enseignement supérieur attestant d'un niveau de formation à la hauteur des exigences techniques et artistiques que suppose l'exercice de nos métiers, et les cursus universitaires publics gratuits qui permettent d'y parvenir.
- L'institution d'un encadrement légal et réglementaire visant à contraindre les organismes de formation à rendre des comptes, quant à la qualité de leur parcours pédagogique, au bien-fondé du coût de leur cursus et au fait de garantir un déroulement de carrière à ceux qu'ils forment.

Au vu de la situation économique et sociale actuelle, qui appelle une toute autre politique de l'éducation, le SNTPCT tient à souligner l'importance que revêt la mobilisation lycéenne du mardi 6 octobre.

Il apporte son soutien aux salariés de nos branches d'activité qui porteront ces revendications le 6 octobre en prolongement des manifestations de ce jour, y compris par des actions de grève ou de débrayage.

Paris, le 3 octobre 2026